

Communiqué du 01/02/2021

L'Aéroport Roland Garros obtient l'Airport Health Accreditation

Cette certification internationale de haut niveau récompense les efforts de la Société Aéroportuaire pour garantir la sécurité sanitaire des voyageurs et des personnels de la plate-forme.

L'aéroport Roland Garros est le premier aéroport d'Outre-mer et le quatrième aéroport français à obtenir l'Airport Health Accreditation, après Paris Charles-de-Gaulle, Orly et Nice-Côte d'Azur. Cette certification exigeante lui a été délivrée le 27 janvier par Airports Council International (ACI). L'Airport Health Accreditation valide l'excellence des mesures sanitaires mises en œuvre sur une plate-forme aéroportuaire pour faire face à la pandémie de Covid-19. Elle est attribuée au terme d'un audit d'évaluation portant sur l'ensemble des process et des zones de l'aéroport, de l'accès à l'aérogare aux passerelles d'embarquement, en passant par les banques d'enregistrement, les différents points de contrôles, les boutiques, les points de restauration...

« L'obtention de l'Airport Health Accreditation vient récompenser l'engagement de nos équipes et confirmer la pertinence des dispositions que nous avons prises pour assurer la sécurité sanitaire des passagers et des personnels, souligne Guillaume Branlat, président du directoire de la Société Aéroportuaire. Principale porte d'entrée et de sortie du territoire, l'aéroport Roland Garros se doit de tout mettre en œuvre pour empêcher la circulation du virus dans ses installations et contribuer à la détection des cas positifs. Ces actions se poursuivront dans le temps de manière à garantir la sécurité sanitaire quand les restrictions aux voyages seront progressivement levées. Les passagers emprunteront alors les transports aériens en toute confiance et l'aéroport contribuera à renforcer l'image rassurante et sûre de la destination Réunion ».

Protocole européen et caméras thermiques

Depuis le début de la crise sanitaire, l'aéroport Roland Garros met en œuvre, dans l'ensemble de ses installations, des mesures de prévention strictement conformes au protocole Covid-19 de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (EASA), en relation avec la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Océan Indien. Dès le début de la crise, la Société Aéroportuaire s'était d'ailleurs impliquée, aux côtés des aéroports français et européens, dans l'élaboration de ce protocole.

L'aéroport s'adapte en permanence à l'évolution de la situation et des réglementations mises en place pour lutter contre la pandémie. Dès le mois de septembre 2020, des caméras thermiques ont ainsi été positionnées pour détecter une température anormalement élevée chez les passagers à l'arrivée. En novembre, la Société Aéroportuaire a recruté deux infirmiers, en mesure d'intervenir en secours d'urgence et chargés de participer à des actions de formation et de sensibilisation à la sécurité sanitaire et de santé publique.

Alors que La Réunion doit lutter contre l'introduction sur son sol des nouvelles formes du virus, l'aéroport Roland Garros appelle plus que jamais les passagers et le public qui fréquentent l'aérogare à se comporter de manière responsable, en appliquant, strictement, les gestes barrières.